

PRÉSENCE



DOSSIER

« Mots voyageurs »
symboles d'un monde
en mouvement

ASSOCIATIONS
Dison
Solidarités

FESTIVAL
Les mots nous
rassemblent

CONCERT
Alfaia



multi PRINT

graphisme | impression numérique | offset

NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

**SUIVEZ
-NOUS**

sur Facebook
& Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint_ensival



T. 087 35 54 84

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

Ouvert lu. ma. jeu. ven. | **9h > 17h**

mer. | **9h > 12h** ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

Sommaire

DOSSIER

- 4 « Mots voyageurs », symboles d'un monde en perpétuel mouvement
- 7 Festival Les Mots nous rassemblent

CULTURE

- 8 À venir au Centre culturel de Dison
- 9 Ciao Paolo !
- 11 Bonjour Dison !

BIBLIOTHÈQUE

- 13 Nouveautés et coup de pouce

ZAPPING

- 14 Dison Solidarités
- 14 ADL : je monte ma boîte !
- 14 Commission du quartier d'Ottomont
- 15 Chez Les amis d'Adolphe Hardy
- 15 Nicole Collins : le fenouil à branches

COMMUNE DE DISON

- 16 Cimetières
- 18 Police : la tirette
- 18 Événement : manifestation du Relais Sacré
- 19 PCS : on répare, on coiffe, on récolte !
- 19 Conférence : la maltraitance des aînés
- 19 État civil

PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

Impression 6200 exemplaires
Distribution gratuite en toutes boîtes

Rédaction :

Laura Perez Castellano

Mise en page :

Centre culturel de Dison

Publicités :

Amandine Moreau

Impression :

Multi Print Ensival

Éditeur responsable :

Centre culturel de Dison

Rue des Écoles 2 - 4820 Dison

087 33 41 81

presence@ccdison.be

BCE 0418 459 582

www.ccdison.be

📍 @ccdison

Édito

Quelle serait la recette pour que « les mots nous rassemblent » ?

Ce n'est évidemment pas simple de répondre à cette question, mais quelques incontournables sautent aux yeux. D'abord, il faudrait absolument prendre en considération que nous ne sommes pas égaux et égales devant les mots, que certaines les manipulent avec aisance alors que d'autres les effleurent à peine, parfois avec la peur au ventre, parce qu'ils ne savent pas les lire ou les comprendre.

En Belgique, on estime qu'un adulte sur dix éprouve des difficultés à lire et à écrire. Il faut donc en amont réduire les inégalités qui nourrissent les différences. Ce rôle est pris en charge notamment par l'école, par les opérateurs en Alpha-FLE (Français Langue Étrangère), par les bibliothèques, les CPAS et certains cours en promotion sociale.

Un état des lieux est régulièrement publié par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour présenter une analyse des besoins en alphabétisation, de l'offre de formation pour apprenant-es, des politiques publiques, ainsi que des différentes approches thématiques. Mais la formation ne suffit pas. La société doit aussi tenir compte de cet état des lieux dans son organisation générale et quotidienne et dans l'application des droits de chaque citoyen-ne, au niveau de l'administration, de l'accès à l'emploi, au logement et

à l'information par exemple, pour ne pas mettre d'office à l'écart celles et ceux qui sont dans un processus d'apprentissage. Ensuite, il ne faudrait jamais oublier que les mots sont les principaux vecteurs des opinions et des idées et qu'un outil peut devenir une arme si l'on ne reste pas vigilant-e à la façon dont on l'emploie. On peut tout autant transmettre que détourner un message, tout autant révéler que fausser un fait si l'on ne prend pas le temps de peser les mots et de valider collectivement leur sens.

Enfin, il faudrait promouvoir les mots dans leur diversité culturelle et répéter sans cesse que c'est cette richesse qui constitue le socle de notre humanité, car elle témoigne de la complexité de nos échanges à travers le temps.

Notre cycle d'activités tente d'intégrer tous ces facteurs, mais nous comptons aussi et surtout sur vous pour construire des réponses et faire en sorte que les mots soient des accélérateurs de confort, d'émancipation, de progrès, qu'ils nous rapprochent plutôt qu'ils nous divisent, qu'ils nous rassemblent plutôt qu'ils nous déchirent. Dans le fond, comme pour beaucoup de choses, cela ne tient qu'à nous.

Au plaisir de vous croiser lors d'une activité autour des mots. Bon mois de novembre.

Frédéric Muller, Directeur



« Mots voyageurs », symboles d'un monde en perpétuel mouvement

Chaque année, en novembre, les Centres culturels et les Bibliothèques de Dison et Verviers consacrent une série d'activités à la lecture et à l'écriture, regroupées dans le projet « Les Mots nous rassemblent ». L'objectif, souligner le rôle des mots dans la construction d'une société juste et égalitaire.

Voilà deux éditions que nous nous intéressons plus particulièrement à la thématique des « Mots

voyageurs », des mots qui ont voyagé avant d'être considérés comme français puis partagés par tous·tes. Toute langue vivante s'élabore, se renouvelle et s'enrichit sans cesse. La langue française n'échappe évidemment pas à cette règle. En effet, la langue française, socle de notre culture, a été perpétuellement enrichie d'origines diverses. À l'heure où l'Europe tout entière semble faire le choix du repli sur soi, ces mots voyageurs, ces mots migrants, nous montrent qu'il n'y a pas d'identité à préserver, mais bien des identités multiples à célébrer, sans barrières ni frontières. Ces mots migrants, qui ont parfois l'air de bons vieux mots français, ouvrent nos imaginaires à la différence, ils nous rappellent sans cesse qu'ailleurs existe, que l'autre existe.

Les mots permettent de partager des idées, de présenter des opinions, de parler de sa culture et de son histoire, d'exprimer ses sentiments. En un mot, ils nous rassemblent !

Photos : Chaque année, la scène ouverte organisée dans le cadre du festival « Les Mots nous rassemblent » fait la part belle à la rencontre et au partage.

INTERVIEW

« On ne peut pas reconduire des mots à la frontière.



Conversation avec Marie Treps, linguiste nomade férue d'anthropologie, qui interroge avec sensibilité la créativité du langage, son histoire et ses évolutions. Linguiste et sémiologue, Marie Treps a publié une quinzaine d'ouvrages consacrés à la langue française. Elle donne des conférences, dirige des ateliers en France et sur la scène internationale, intervient à l'occasion dans la presse écrite et audiovisuelle.

Présence : En prélude à votre livre *Les Mots voyageurs : petite histoire du français venu d'ailleurs*, vous posez la ques-

tion de comment parlerions-nous français aujourd'hui si nous n'étions pas un tantinet polyglottes ? Qu'est-ce que cela signifie ?

Marie Treps : D'abord que la langue française est une langue qui a été et qui est toujours en mouvement.

Je ne suis pas moi-même très polyglotte et ne peux donc pas comparer avec d'autres langues, mais je peux dire que la langue française a été particulièrement

accueillante. Elle n'a cessé, depuis le douzième siècle, c'est-à-dire quasiment à ses débuts, d'adopter des mots venus d'ailleurs.

Elle s'est enrichie, au bas mot, parce que ça continue et ça ne s'arrête jamais, de quelque trois mille mots empruntés à des langues très, très diverses.

Effectivement, on se doute que le français s'est nourri d'influences proches, qu'elle a absorbé bon nombre de mots



anglais par exemple, mais d'autres brassages ou influences sont plus étonnants.

Les langues indo-européennes (NDLR : famille de langues comprenant celles parlées dans la majeure partie de l'Europe et dans les parties du monde colonisées par les Européens), celles que parlent nos voisins, mais qui sont peu ou prou nos parentes, ont bien entendu été sollicitées. Mais notre langue a en effet également accueilli, sans sourcilier, des mots élevés par ses sœurs latines, avec lesquelles nous avons des accointances : l'italien, l'espagnol. Et puis par ses cousines germaniques : la langue allemande, anglaise, néerlandaise, les langues scandinaves... Également les langues russes, tchèques et polonaises. La langue française s'est aussi montrée hospitalière vis-à-vis des langues sémitiques comme l'arabe, les langues ouralo-altaïques (NDLR : superfamille de langues d'Eurasie) comme le turc, et les langues finno-ougriennes comme le hongrois. Nous avons aussi emprunté des mots chinois...

Ces mots ont été incorporés au français au gré de voyages, de contacts avec d'autres cultures, mais aussi parfois de conquêtes, de conflits et de rapports iné-

gaux. Il y a toutes sortes de circonstances qui permettent d'emprunter ou d'accueillir dans son vocabulaire des mots étrangers. On ne peut pas reconduire des mots à la frontière. Il est remarquable de constater qu'une place a été faite à l'inconnu.

Le français s'exporte également et nourrit le vocabulaire d'autres pays.

La langue française est présente dans le monde entier. On s'aperçoit qu'un même mot emprunté au français aura des variantes selon qu'il est employé chez nos proches voisins ou à l'autre bout du monde. Au Japon par exemple, il y a pas mal d'expressions françaises, employées à une voyelle ou à une consonne près dans les enseignes, dans les rues. Des mots « appétissants » qui permettent de vendre ou de donner envie de rentrer dans un magasin. La mondialisation du français participe à son évolution permanente. Même en France, on peut constater l'évolution de certains mots sous l'effet des accents dans telle ou telle région. En Belgique wal-

lonne et en France, nous parlons la même langue, on pourrait parler de langues sœurs, mais il y a tout de même des différences, car elles ont poussé dans un autre terroir, ce sont les langues de peuples n'ont pas eu la même histoire. Je trouve cela passionnant.

Cela fait longtemps que vous vous engagez dans ce chemin de restitution de l'origine des mots, en quoi cela fait-il sens pour vous ? Considérez-vous ce travail comme une certaine forme de militantisme ?

Je pense qu'il s'agit au départ d'une sorte de curiosité pour les mots et le fait qu'ils évoluent en permanence. J'avais lu deux ouvrages d'Henriette Walter (linguiste française ayant notamment écrit *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*). J'avais envie d'explorer plus loin la thématique des mots voyageurs, et puis peut-être que cela me faisait voyager moi-même... Je travaillais à l'époque à l'élaboration d'un dictionnaire élaboré par le CNRS *Le Trésor de la langue française*, je dédiais mon

« La langue française est une langue qui a été et qui est toujours en mouvement. »



temps aux mots et à les faire entrer dans des ouvrages, j'avais un appétit pour ce travail. J'ai par exemple commencé avec le mot « chaise ». On peut parler de quelque chose de charmant comme une chaise d'enfant, ou à l'opposé, une chaise électrique. Je trouve ●●●

Quelques mots voyageurs...



Avec ou sans sucre ?

Le mot « **sucre** » est influencé par de nombreuses langues, dont l'arabe *sukkar*, le persan *šekar* et le sanscrit *śárkarā* (signifiant « gravier », « sable »), dont le terme saccharose est également issu.

Les premiers voyageurs arabes ont ramené de leurs périples en Inde la canne à sucre. Avec le temps, ils sont devenus les précurseurs des premières sucreries et raffineries de type industriel.

Sur plus de 4000 mots courants de la langue française, 5,1 % seraient d'origine arabe.

T'es parti avec ma femme, vieille canaille !

Le mot « **canaille** » vient de

l'italien *canaglia, cane* :

« chien », littéralement « troupe de chiens ». Canaille a remplacé le mot français chiennaille.

Sur plus de 4000 mots courants de la langue française, 16,6 % seraient d'origine italienne.

Bande de petits chenapans, va !

Le mot « **chenapan** » vient de l'allemand *schnapphahn*, qui signifie « attraper un coq ». Aujourd'hui, un chenapan n'est qu'un garnement. Autrefois, c'était un vagabond qui, poussé par la faim, attrapait quelques volailles.

Sur plus de 4000 mots courants de la langue française, 3,5 % seraient d'origine allemande.

Pita, ketchup salade tout !

S'il est emprunté à l'anglais, le mot « **ketchup** » apparaît en 1711, issu du malais *kichap*, lui-même venant du minnan (dialecte chinois), *kê-chiap* : « saumure de poisson ».

Comme on peut le voir, la sauce qui fut commercialisée

sous le nom Ketchup n'a donc plus aucun rapport avec le produit d'origine !

Je me suis perdu dans un champ de tulipes

En 1554, à Istanbul, dans les jardins du sultan Soliman le Magnifique, un ambassadeur néerlandais s'émerveille devant l'abondance de narcisses, de jacinthes et de ces fleurs que les Turcs nomment *tulipan*, « turban ». La forme de la fleur fait penser à celle d'un turban, n'est-ce pas ?

J'eux pas j'ai kayak !

Kayak vient de l'inuit *qajaq* qui signifie « bateau homme », et désigne l'embarcation des Esquimaux utilisée pour la chasse et la pêche dans l'Arctique.

Kayak est employé dans la langue française depuis près d'un siècle.

Source : *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Henriette Walter, Éd. Robert Laffont, 1997





●●● fascinant de voir qu'un même mot participe à des univers totalement différents. Un mot simple et banal peut convoquer une quantité d'images. Une langue, c'est avant tout un univers mental.

On assiste actuellement à une banalisation des discours racistes et discriminants, et toujours en ligne de mire une « identité nationale » à protéger. À cet égard, vos recherches sur la langue française tendent à un autre discours, à sortir de cette logique de « protection ». Vous avez d'ailleurs plus récemment rédigé l'ouvrage *Maudits mots*. La *fabrique des insultes racistes*. *Maudits mots* est un inventaire raisonné des mots irraisonnables, les insultes xénophobes ou racistes. J'y développe les circonstances historiques dans lesquelles ces désignations injurieuses ont été imaginées et pépétuées. On observe effectivement depuis peu une « libération de la parole raciste », *Maudits mots* met en perspective cette logorrhée malsaine, des plus insignifiantes aux plus outrageantes. Il y a par exemple des traces de l'antisémitisme dans le vocabulaire depuis le dixième ou onzième siècle.

Il y a des courants de pensée qui fabriquent des mots qui reflètent la haine, comme il y a des mots qui reflètent la bienveillance. Les mots reflètent l'histoire, l'histoire de la langue, mais aussi l'histoire avec un grand H... ou avec une grande hache !

Admettre qu'il y a des mots racistes dans la langue française, c'est parfois difficile ; or ces réalités sont fondamentales dans notre compréhension du monde. Avec un seul mot, on peut faire passer tout un climat, une dépréciation de l'autre. ●

« Les mots reflètent l'histoire, l'histoire de la langue, mais aussi l'histoire avec un grand H... ou avec une grande hache !



EN LIEN

Festival « Les Mots nous rassemblent »

Du 20 au 29 novembre à Dison et Verviers

LECTURE

Heures du conte

– Me 20.11 et 27.11.24

→ 14 h à 15 h

– Bibliothèques de Verviers et de Dison

Deux mercredis de lecture de contes à la Bibliothèque de Verviers le 20.11 pour les 6-12 ans, ou à la Bibliothèque de Dison le 27.11 pour les 4-8 ans. Gratuit. Jauge limitée. Sur réservation.

Bibliothèque de Verviers

087 32 53 35

bibli.salledelecture@verviers.be

Bibliothèque de Dison

087 33 45 09

biblio.loc.dison@skynet.be

JEU

Blind test littéraire

– Ve 22.11.24 → 20 h

– Centre culturel de Verviers
Espace Duesberg
Bd des Gérardchamps 7c

Une soirée étonnante et ludique, où vous serez amené-es à reconnaître des passages de livres audio, des musiques de films adaptés d'un livre, des couvertures de romans... Gratuit. Inscription par équipe de 4 à 6 personnes.

Réservations : 087 39 30 60

ou billetterie@ccverviers.be

www.ccverviers.be

LECTURE

Atelier écriture

« Les mots voyageurs »

– Di 24.11.2024 → 14 h à 16 h

– Bibliothèque de Dison

Rue des Écoles, 2

Parce que nous savons tous-tes parler, nous savons tous-tes écrire. Mais souvent, on l'ignore. Alors, étonnez-vous, venez libérer les mots qui sommeillent en vous.

Gratuit. Dès 16 ans.

Sans prérequis, hormis l'usage élémentaire de la langue française.

Réservations : 087 33 41 81

ou contact@ccdison.be

www.ccdison.be

RENCONTRE

Scène ouverte aux associations

– Ve 29.11.24 → 10 h à 12 h

– Le Tremplin

Rue du Moulin, 8

Un espace-temps bienveillant, ouvert aux expressions les plus variées. Travaux d'ateliers, impros, slam, chansons, poèmes, lectures... La scène est à vous !

Gratuit. 15 min/prestation

Infos : lp@ccdison.be

Un projet des Centres culturels et des Bibliothèques de Dison et de Verviers.

Avec ou sans sucre ?



À venir au Centre culturel de Dison

BILLETTERIE

www.ccdison.be

087 33 41 81

contact@ccdison.be

lesateliers@ccdison.be.

Réductions octroyées aux membres des Ateliers (A) et aux groupes (G) dès 8 personnes.

Accès aux bénéficiaires des tickets Article 27 (1,25 €). Plus d'infos : article27.be

WORKSHOP

Découverte du journal créatif®

Avec Hélène Lavolette

– Je 7.11.24 → 18 h 30 à 21 h 30

– CC Dison

Rue des Écoles, 2 à Dison

Le journal créatif® est une sorte de journal intime, un merveilleux outil d'exploration de soi, où

s'entremêlent l'écriture créative, le dessin et le collage spontané.

Venez découvrir cet outil et laissez-vous guider par des propositions créatives inspirées de l'automne et ses symboles. Cet atelier vous offre un temps de respiration, une pause dans l'agitation du monde pour prendre soin de vous et tendre l'oreille...

Qu'est-ce que l'automne a à vous dire ? 10 € / 9 €* / 1,25 €

Matériel : un carnet A4 à feuilles blanches, marqueurs de couleurs.

Dès 16 ans. Sans prérequis.



Photo : le projet ALFAIA, de Verónica Codesal, sera mis à l'honneur dans le cadre des Mélodies du vendredi.

CONCERT



Les Mélodies du vendredi : ALFAIA

– Ve 8.11.24 → 20 h

Ouverture des portes à 19 h

– CC Dison

Dialogue inédit entre cultures musicales celte et berbère.

Porté par la voix suave de Verónica Codesal (Ialma), les sonorités chaleureuses de l'oud et soutenu par divers éléments percussifs ancestraux, ALFAIA nous emmène en voyage à la découverte de contrées lointaines où musique rime avec évasion, langueur et envoûtement. Prix libre et conscient

LES VOYAGES DU MERCREDI

Les Oiseaux de passage

De Brice Haec et Olivier Laval

– Me 13.11.24 → 14 h 30

– CC Dison



Les oiseaux de passage retrace la marche de Brice depuis l'Ardenne belge vers Saint-Jacques-Compostelle en Espagne.

Trois mois et 2405 km de randonnées sur les célèbres chemins de pèlerinage, muni seulement de son sac à dos et de sa caméra légère, Brice part à la rencontre de toutes ces personnes qui parsèment son chemin. Des villageois curieux, des marcheurs aguerris ou non, des hospitaliers (accueillants d'auberges pour pèlerins). Le temps d'un échange, ces personnes nous livrent leurs ressentis et ce que le chemin éveille en eux. Pourquoi partir marcher ? En quoi cette marche vers Compostelle est-elle si particulière ?

Juste le temps d'une discussion avant de reprendre la marche. On avance ainsi de récit en récit au rythme du Chemin, une longue marche contemplative à travers les paysages ardennais, à travers la France rurale, passant par des plaines désertiques d'Espagne et jusqu'à Fis-

terra, le « bout du monde » et son océan. Jusqu'à la fin du Chemin, si tant est qu'il existe une fin...

5 € / 6 € avec boisson chaude / 1,25 €

En collaboration avec Phodiac

WORKSHOP

Chorale : chants du monde

Avec Marie Zinnen (Atelier Polly Funny)

– Sa 16.11.24 → 13 h 45 à 17 h

– CC Dison

Envie de chanter en groupe, le temps d'une soirée, à plusieurs voix et dans toutes les langues, le tout sans prérequis ? Cet atelier est fait pour toi !

Le répertoire se compose de chants du monde (mais pas que), *a capella* ou accompagnés (guitare, violon ou percussions). En fonction des envies du groupe et de l'humeur du jour, nous visiterons l'Europe, l'Afrique, l'Amérique, les Balkans, l'Occitanie...

Ce voyage comprend une mise



© Hans Pauwels

ÉVÉNEMENT

Les Mots nous rassemblent

– Du 20 au 29 novembre 2024
– Dison et Verviers
Voir page 7

WORKSHOP

« Gratt' gratt' »

– Sa 23.11.24 → 8 h 45 à 22 h
– CC Dison

Au vu du succès de la saison dernière, le Centre culturel est heureux de vous proposer à nouveau une chouette journée d'apprentissage et de perfectionnement de la guitare d'accompagnement, destinée aux novices comme aux plus aguerries!

Vous serez réparti-es en groupes, selon votre niveau, et encadré-es par des animateurs-trices compétent-es et chevronné-es. Vous aurez donc l'occasion de découvrir, de pratiquer la guitare d'accompagnement et pour certain-es, d'approfondir vos connaissances tout au long de la journée. Celle-ci se conclura autour d'un repas convivial et surtout, par une veillée du feu de dieu! 40 € / 35 €^A / 1,25 €

Ouvert à tous-tes. Chansonnier et repas du soir inclus (hors boissons).

Prévoir une collation et le pique-nique de midi.

SENIORS

Thé dansant

– Me 27.11.24 → 14 h à 18 h
– Salle des Fêtes Luc Hommel
Place Luc Hommel – Dison
Des après-midi musicales et conviviales animées par la star régionale des années 60 et 70 Guy Glorian! 6 € (goûter inclus)
En collaboration avec Eneo Dison

en confiance, un échauffement vocal et la transmission orale de chants avec harmonisation des voix. L'objectif est avant tout de s'amuser et de ressentir les frissons que procure le fait de chanter ensemble. 10 € / 9 €^A / 1,25 €
Matériel : de quoi prendre note.
Dès 16 ans

trois formes font connaissance en explorant leur univers tactile, jouant pour l'explorer et l'explorant pour jouer. Un terrain d'expérimentation où la parole est donnée aux corps et où les codes s'inventent. Jouer ensemble s'apprend et trouver l'équilibre n'est pas toujours facile. 6 € / 5 €^A / 1,25 €

De 3 à 7 ans. 50 min
Après le spectacle : animation créative autour des formes géométriques. – De 4 à 6 ans.
45 min. Gratuit (sur réservation)

THÉÂTRE JEUNESSE

Cosquillas

C^{ie} O Quel Dommage
– Me 20.11.24 → 15 h 30
– Le Tremplin
Rue du Moulin, 8 à Dison
Cosquillas est un spectacle de théâtre d'objets géants dédié au respect des limites de chacune. Il était une fois une ligne, un rond et un triangle. Par magie, les voici en vie, comme sortis d'un dessin. Ils se matérialisent en trois dimensions et se retrouvent face à la découverte d'eux-mêmes et de leurs sensations. Alors la scène devient un petit monde à part dans lequel



© Gilles Destexhe

WORKSHOP

Viens pimper ta carte de Noël !

– Je 8.11.24 → 18 h à 20 h
– CC Dison

Les fêtes approchent à grands pas et tu as envie d'épater ton-ton et Mamy avec des cartes postales qui en jettent ?

Viens passer un moment convivial autour d'un bon vin chaud ! Camille te guidera pour customiser tes cartes postales à partir de la technique du collage et rendre tes vœux de fin d'année inoubliables! 5 € (1 x 3 h) / 1,25 €
Dès 16 ans

Ciao Paolo !

Un grand ami de la Casa Nostra (Cercle culturel italien de Verviers) et du Centre culturel de Dison s'en est allé. Paolo Zagaglia nous a quitté-es ce 16 octobre.



Figure emblématique de la culture italienne, Paolo était un artiste, écrivain et cinéaste, animé par un grand cœur et une âme d'artiste. Pendant de nombreuses années, il a orchestré avec maestria au Centre culturel un ciné-club consacré aux productions italiennes. Des rendez-vous où il partageait avec générosité et vivacité son regard affûté sur des œuvres variées. Si son fils Marco avait pris la relève depuis quelque temps, Paolo était présent dans la salle à chaque séance, partageant anecdotes et moments conviviaux avec le public. Nos pensées vont à Regina, sa merveilleuse épouse, son fils Marco, et à toute sa famille. ●

École Saint-Fiacre Dison



- Équipe éducative soudée et dynamique
- Grands espaces de jeux, pédagogie adaptée à chaque élève, de la classe d'accueil à la 6^e primaire
- Repas chaud gratuit pour tous les élèves, pour l'année 2024/25

Infos et inscriptions pour l'année 2024/25 :
Ivan Baguette, Directeur – 0476 30 56 83



Rue du Husquet 26 – 4820 Dison
saintfiacredison@entiteaubel.be
ecolesaintfiacre.be
📍 École Saint Fiacre Dison



Cordonnerie JOHN
CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi
et samedi de 10 h à 15 h
Mercredi et vendredi
de 11 h à 18 h

Rue de la Station, 8
4820 Dison

TÉL.: 087 34 05 31



BOUCHERIE
CHARCUTERIE
Fabrication Maison

TRAITEUR
CRÈMERIE
Fruits et légumes, Épicerie

LEGRAS Philippe
Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile
Fermé le mercredi après-midi

Rue Albert de l'Herclaelas 73
4821 ANDRIMONT
Tél. 087 33 76 53

Bonjour Dison !

Portraits et bouts d'histoires... Un projet du Centre culturel de Dison et du Centre d'expression et de créativité, qui va à la rencontre des citoyens et des citoyennes de Dison.

Chaque mois dans ce magazine, vous croiserez leurs regards et lirez un fragment choisi de ce qui aura été échangé... Appareil photo et carnet de notes en main, nous marchons dans la commune, et proposons aux habitant-es que nous croisons de faire leur portrait. Tous ces visages, tous ces témoignages, sont autant de « prises de rues » destinées à créer de l'intimité dans l'espace public. Envie de rejoindre notre galerie de portraits ? Contactez-nous !
Valérie Leemans : vl@ccdison.be
Laura Perez : lp@ccdison.be
087 33 41 81

Raymond

Un souvenir marquant à Dison, c'est le jour où le Roi Baudoin est venu saluer la foule depuis le pont de l'autoroute. Je l'ai vu de loin, j'étais avec ma femme !

Françoise et Jo

Françoise : On se connaît depuis 1974 ! Nos points communs, c'est que nous faisons toutes les deux de la gym douce, nous sommes membres du comité de quartier de Renoupré, et nous avons chacune été impliquées dans l'école du centre, moi au niveau du comité de parents et Jo en tant qu'employée !
En rencontrant des gens de partout et avec des caractères différents, je dirais que la vie m'a appris la patience et la tolé-

rance, de ne pas vouloir tout tout de suite.

Jo : Moi, je ne suis pas patiente ! Ce qu'elle décrit, c'est ce que j'aimerais être. Nous n'avons juste pas la même carte du monde. J'ai grandi avec mes grands-parents, que je regrette toujours d'ailleurs. Si je pouvais retourner là où j'ai grandi, je le ferai, j'aimais la vie à la campagne. Je supporte mal la solitude.

Françoise : Moi j'aime plutôt bien la solitude, j'ai dû apprendre très tôt à me divertir par moi-même. J'aime le contact avec les autres, mais je suis plutôt introvertie.

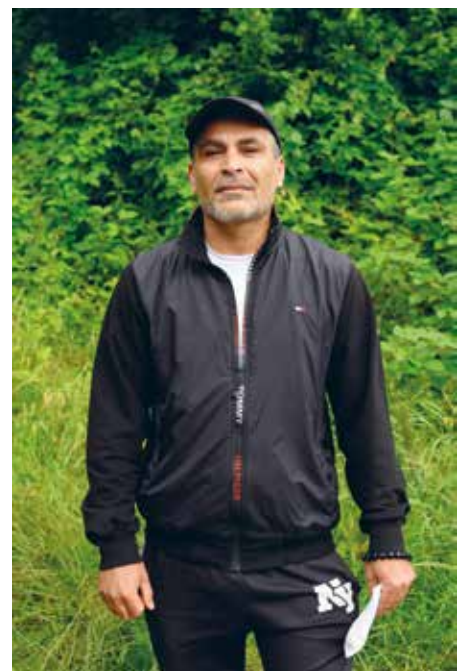
Ibrahim

J'habite à Renoupré depuis 4 ans, j'ai trois garçons. Avec le petit dernier, j'essaie de sortir

tous les jours, de marcher, de faire une activité, même si ce n'est pas facile de trouver des endroits où les enfants peuvent s'amuser. Je suis un démocrate. Si tu restes droit, tout le monde restera droit avec toi. •

« Si tu restes droit, tout le monde restera droit avec toi. »

Photos : Bonjour Dison poursuit ses rencontres avec Raymond, Françoise et Jo, et Ibrahim.





ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

**RETROUVEZ NOS PRODUITS
POUR LA SAINT-NICOLAS : PETITES FIGURINES
EN MASSEPAIN CRU AINSI QUE LES MASSEPAINS
CUITS ET LE MACARON 100% AMANDES...**

RUE DE RECHAIN 11 – 4820 DISON
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7 H 30 À 18 H,
SAMEDI DE 7 H À 17 H & DIMANCHE DE 7 H À...
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6^e GRATUIT

**OUVERTURE D'UN CENTRE
AUDITIF À PARTIR DU 3 OCTOBRE**

TEST AUDITIF OFFERT
1 mois d'essai offert sans engagement 

Connaissant l'excellent service qu'offre Optique Lecocq en lunettes et lentilles, de nombreux clients «réclamaient» cette même qualité en auditif... Et depuis ce 3 octobre, c'est chose faite par l'ouverture d'un centre au sein de leur boutique.

Pour mieux entendre
Le côté humain fait déjà la différence grâce à la prise en charge par deux dames compétentes, passionnées et impliquées qui sont à l'écoute des demandes de chacun. Comme toujours chez Optique Lecocq, les appareils auditifs répondent aux toutes dernières technologies avec un design et une discrétion propre aux meilleures marques.

En plus, le test auditif est offert ainsi qu'un mois d'essai sans engagement!



LECOCC
OPTICIENS

Attention nouvelle adresse :
Rue de la Grappe 8A, 4820 Dison
087 33 80 07
Heures d'ouverture: Lu: 12:00 - 18:00 • Mo - Sa: 09:00 - 18:00
www.optiquelecocq.be   [optiquelecocq](https://www.instagram.com/optiquelecocq)



Rue du Moulin, 24
4820 Dison
087 26 62 74

Ouvert :

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com
[cote.tricots.1](https://www.facebook.com/cote.tricots.1)
www.cotetricots.be

JOËL PAULY 

Peinture – Décoration
Tous travaux intérieurs et extérieurs
Tapissage, peinture décorative

MONT, 103 – 4820 DISON – T. 087 34 05 75
joel.pauly@gmail.com



**Chaque jeudi, vos produits locaux
livrés au Centre culturel de Dison !**

- 1 Passez commande sur le webshop de Circuits paysans avant le dimanche minuit.
- 2 Récupérez votre colis au Centre culturel de Dison (rue des Écoles, 2) le jeudi suivant entre 15h et 18h.

Webshop: circuitspaysans.be
Contact / Infos: Circuits Paysans
04 252 32 12 – coop@circuitspaysans.be
CircuitsPaysansCooperative

Votre pub ici !
Contactez-nous :
Centre culturel de Dison
Amandine Moreau
presence@ccdison.be
087 33 41 81

Nouveautés

À l'occasion des Mots nous rassemblent, découvrez nos nouveautés bilingues ou plurilingues en anglais, en espagnol, en ukrainien, en turc, en arabe, en japonais, en persan...

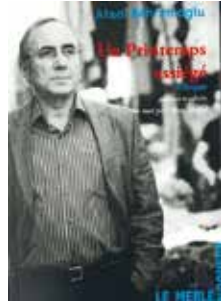


Le coq polyglotte

Marie Darme-Rizzo

Un florilège des onomatopées utilisées dans différents pays du monde pour reproduire le cri du coq. Avec des éléments caractéristiques de chaque culture pour éveiller la curiosité des tout-petits, des mosaïques marocaines aux cerisiers du Japon, en passant par les lacs islandais.

Chez Hélium



Un printemps assiégé

Ataul Behramoglu

Recueil de poèmes écrits par le militant turc, emprisonné dix mois durant la dictature militaire des années 1980 pour avoir cofondé l'Association turque pour la paix. Ils évoquent la solitude, Paris, la vie quotidienne à Alanya, l'été ou encore les chansons grecques.

Chez Le Merle moqueur



Contes des 4 vents

Mayeli et les fleurs d'arc-en-ciel : Pérou

Maguy Bussonnière et Josué Sánchez

Mayeli s'en va chercher un arc-en-ciel pour mettre fin à la pluie et guérir sa grand-mère. Avec l'aide des animaux qu'elle croise sur sa route, elle en tisse un avec des fleurs.

À L'Harmattan

NOVEMBRE

Activités



L'imaginaire des bébés

- Me 13.11.24 → 10 h 30
- Bibliothèque de Dison

De 0 à 3 ans

Heure du conte

- Me 27.11.24 → 14 h à 15 h
- Bibliothèque de Dison

Dans le cadre des Mots nous rassemblent. Places limitées. Réservation : biblio.loc.dison@skynet.be ou 087 33 45 09. Gratuit.

De 4 à 8 ans. Gratuit

Petit déjeuner et animation bébés

- Lu 18.11.24 → 9 h
- Halte d'accueil Kilis Kids
- Rue d'Andrimont 54 à Dison

Réservation : 0492 54 07 94. Gratuit

GRAINOTHÈQUE

Coup de pousse Partons à la découverte du panais

Pastinaca sativa L.

- Bisannuelle
- Température de germination : 20°C
- Levée en 10 à 25 jours

Semis : semez de mars à la mi-juin en lignes distantes de 30 cm directement au potager dans une terre bien travaillée levée. Éclaircissez ensuite vos plants lorsqu'ils ont 2 à 3 vraies feuilles en laissant 1 pied tous les 15 cm. La levée est parfois longue. Vous pouvez déposer un léger paillis pour maintenir la terre humide.

Récolte : on conseille généralement d'attendre les premières gelées pour le récolter. Il sera plus sucré. Faites attention au feuillage lors de la récolte car il



peut provoquer des réactions photosensibilisantes. Très résistant, il peut rester dans le sol tout l'hiver. On peut également le conserver en silo.

Attention : la faculté germinative des graines est très courte. Elles ne se conservent qu'une année. Si vous décidez de produire vous-mêmes vos graines de panais, il faudra le faire chaque année. ●

Horaires

Bibliothèque de Dison

Rue des Écoles 2
4820 Dison
087 33 45 09
biblio.loc.dison@skynet.be

Lun : 13 h > 18 h 30

Mar + Sam : 9 h > 13 h

Mer. + Jeu : 13 h > 18 h

Bibliothèque et Grainothèque du Village

Av. du Centre 269
4821 Andrimont
087 35 45 80
biblio.centre@skynet.be

Mar : 15 h > 18 h

Bibliothèque d'Ottomont

Parc du châRue de Ver-
viers 203
4821 Andrimont
087 33 71 89

biblio.fdl@skynet.be

Lun : 13 h > 18 h

Jeu : 13 h > 18 h 30

www.bibliotheques.dison.be

fbibliodison

ZAP PING

Dison Solidarités

Une équipe de bénévoles engagée dans l'aide alimentaire sur la commune

Après 30 ans de bons et loyaux services, l'épicerie sociale située rue Léopold, a dû fermer ses portes. Heureusement, une nouvelle association, Dison Solidarités, a pris le relais et se concentre exclusivement sur la distribution de colis alimentaires. Nous rencontrons Marc Genicot, l'un des fondateurs de Dison Solidarités, pour qui il était impossible de laisser la commune sans cette aide essentielle : « L'ASBL a été créée au mois de mai. Outre les fondateurs : Bernadette Mercenier, Philippe Hansen, Liliane Van Bocxstaele et moi-même, nous sommes soutenus par une quinzaine de bénévoles. Nous avons tous et toutes une fibre sociale ». Depuis le 16 août dernier, l'équipe accueille chaque vendredi entre 9 h et 13 h quelque 216 bénéficiaires, dans ses locaux situés rue Xhaufaire 153. « Les personnes bénéficiaires rencontrent préalablement une assistance sociale déléguée par le Relais social urbain, pour s'assurer que ce service profite à celles et ceux qui en ont le plus besoin ».

Les colis distribués proviennent de la banque alimentaire et des invendus de magasins. « L'un de nos bénévoles, José Maréchal, collecte également les invendus en boulangerie. » Le CPAS de Dison continue quant à lui de fournir d'autres types de denrées. Un des nombreux défis de cette nouvelle ASBL, outre la logistique inhérente à ses missions, c'est l'accès à un lieu pour stocker et organiser les permanences de distribution. En effet, si l'ancienne ASBL disposait d'un local gratuit au centre-ville, Dison Solidarités loue un espace dans les anciens établissements Sabel, ce qui représente un coût conséquent. « Nous avons signé un bail d'un an renouvelable, pour nous laisser le temps de voir comment l'association évolue. L'espace est agréable et nous sommes bien organisés, mais cela impacte durement nos finances et notre stabilité. » Pour assurer sa pérennité et la poursuite d'un accueil bienveillant en faveur des personnes les plus précarisées, l'association a besoin de soutien ! •



Contacts : Philippe Hansen – 0486 96 76 31
Liliane Van Bocxstaele – 0492 65 60 15
Marc et Bernadette Genicot : 0470 92 09 54

Pour faire un don :

- Dison Solidarités ASBL
BE77 0689 5262 8842
- Saint Vincent-de-Paul
BE02 3100 3593 3940

Communication :

« Dison Solidarités ASBL n° 309 + votre numéro national » (pour obtenir une attestation fiscale si le don dépasse 40 € par année civile). Merci !

ADL DISON

Je monte ma boîte : du rêve à la réalité !

Vous avez un projet de création d'entreprise ? Vous souhaitez devenir indépendant-e ? Durant tout le mois de novembre, l'Agence de développement local de Dison organise, en association avec l'IFAPME, quatre ateliers thématiques gratuits qui vous permettront d'y voir plus clair et de passer à l'ac-

tion ! Les ateliers, d'une durée de 3 h chacun, se tiendront le jeudi en soirée, de 18 h à 21 h 30, dans les bureaux de l'ADL (rue Albert 1^{er}, 73 à Dison). Il est possible de ne suivre que ceux qui vous intéressent.

- **Je 7.11.24** → 18 h à 21 h 30
Mon profil entrepreneurial
- **Je 14.11.24** → 18 h à 21 h 30
Indépendant, c'est quoi ?
- **Je 21.11.24** → 18 h à 21 h 30
De l'idée au projet
- **Je 28.11.24** → 18 h à 21 h 30
Aides et sources de finance-

ment

Tous les ateliers sont gratuits !
Infos et inscriptions : 087 32 13 91
info@adldison.be

OTTOMONT

Commission de quartier

Spectacle de variétés et goûter-cabaret au profit des prochains « Coups de cœur » qui auront lieu le samedi 5 avril 2025. Il s'agira de la première activité de l'année pour la Commission, l'occa-

sion de se retrouver dans une atmosphère conviviale et unique dans ce merveilleux théâtre. Réservation conseillée, jauge limitée à 120 places. Prix : 25 €. Numéro de compte : BE64 0682 4131 9152

- **Sa 16.11.24** → 14 h 30
Cabaret de l'Enclos des Récollets (enclos des Récollets 100 à Verviers)
- Renseignements et inscriptions :
Jean-Marc Nellissen 0497 40 48 44
ou Marcel Renard 0496 48 59 54
– 087 33 52 34

Les Amis d'Adolphe Hardy

Au moment où vous lirez ces lignes, la 35^e édition des Annales de notre ASBL sera en cours d'impression !



Lédition de cette année est dédiée à un des administrateurs de notre ASBL disparu au mois de juillet dernier. Il s'agit de Georges Zeyen. Né le 7 octobre 1939, rue de la Citadelle à Dison, Monsieur Zeyen, de par son implication dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine historique de Dison est devenu une figure emblématique de la commune. Féru de sport, il organisait des balades à pied et à vélo au cours desquelles il faisait découvrir des paysages bucoliques et des recoins méconnus ou oubliés de la commune. Ces promenades étaient accompagnées d'une grande quantité d'informations sur l'histoire de Dison. Membre de l'ASBL de longue date et d'une énergie intarissable, Monsieur Zeyen s'était également investi pour faire vivre le musée consacré au poète-journaliste disonais, Adolphe Hardy. De nombreuses écoles ainsi que de nombreux

particuliers ont visité l'ancienne demeure du chantre de l'Ardenne en sa compagnie et sous ses commentaires avisés. Enseignant de carrière, la transmission des savoirs était importante pour lui. Il a d'ailleurs retranscrit les commentaires de sa balade en plusieurs parties dans les 19^e, 20^e, 23^e et 32^e éditions des *Annales* de l'ASBL. Sa dernière contribution à la sauvegarde du patrimoine historique de la commune est le témoignage de ses souvenirs de la libération de Dison, témoignage recueilli, le 24 février 2024, par Alain Detaille en vue de la commémoration au mois de septembre du 80^e anniversaire de la Libération. Sa disparition laisse un grand vide. Sa gentillesse, sa bienveillance, son amour de l'histoire et de sa commune nous manquent déjà. Le patrimoine est en deuil d'un de ses plus ardents promoteurs et défenseurs. L'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy tient à

adresser ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.
Merci Monsieur Zeyen !

Soutenir le patrimoine local

En devenant membre cotisant à 20 €, vous soutenez notre objectif de promotion et de sauvegarde du patrimoine historique et culturel. Ce montant comprend la livraison chaque année de nos *Annales*. Vous aurez également accès aux ressources documentaires de l'ASBL et pourrez louer des grilles caddie pour vos événements à un prix imbattable !

Si vous désirez soutenir notre projet, vous pouvez effectuer un virement de 20 € au compte BE11 0882 0914 7048 en indiquant votre nom, prénom et adresse, ainsi que votre adresse mail si vous souhaitez que nous nous vous transmettions les invitations à nos différents événements. ●

NICOLE COLLINS

Le fenouil à branches et les talus schisteux

Mal aimés car difficiles à cultiver, les talus schisteux fortement exposés au soleil et non arrosés peuvent toutefois s'avérer d'une grande richesse, surtout s'ils furent enrichis plusieurs années de feuilles mortes, de fumier, branchages, compost...

N'est-ce pas une bonne solution ? Plutôt que de placer du géotextile qui ne devrait être posé que pour un court laps de temps, car il fait perdre l'eau au sol ; laquelle s'écoule beaucoup plus bas en engendrant des dégâts dans les inondations.

Venons à présent au but, car il faut une récompense à celui ou celle qui décide d'une telle pratique, n'était-ce pas le souci autrefois ? Se remettre à la terre pour bénéficier de ses généreux dons. Un exemple parmi tant d'autres est celui des semis spontanés surgis d'un seul plant de

fenouil à branches (photo). Ces multiples branches qui, alors que vous les arrachez pour en faire des cannes voire du bois mort, cachent de minuscules semis comme en attente de pousser une nouvelle fois. Sans compter d'autres trésors : des branches qui peuvent atteindre jusqu'à deux mètres, que vous pourrez transformer après séchage. Mais tout ça demande une pratique sur le terrain. Vous obtiendrez alors du bois sec pour allumer le feu (bois qui sera démuné des terpènes non désirables), des cannes très solides... Je vous assure, pour avoir mis en place cette pratique il y a plus de 30 ans dans un lieu qui s'y prêtait où je diffusais des ateliers, là où un camion avait déversé un énorme tas de schiste que le fermier me suggéra de gérer. L'enthousiasme des petits et des grands enfants nourrit toujours mes sourires.

À vos agendas !

Ateliers pratiques alimentaires, réductions énergétiques et de votre budget en général

– Ateliers parent-enfant le mercredi 6 et 13 novembre de 10 h à 12 h

– Ateliers adulte le dimanche 10, 17 et 24 novembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Participation au chapeau
Lieu : 91/1 rue Bouhais à Cornesse (Pepinster). Nombre limité à 8 personnes, inscriptions nécessaires.

L'entièreté des bénéfices de ce cours pratique sera consacrée à divers projets. Si d'autres dates vous intéressent en décembre, contactez-moi. ●

Contact : Nicole Collins – 087 34 06 31 (entre 18 h et 20 h).



AVIS

Cimetière communal de Dison et Andrimont

Conformément à l'article 43 du Règlement communal sur les funérailles et sépultures adopté par le Conseil communal le 18.05.2021 :

- Tous travaux de pose de caveaux et autres travaux importants sont interdits les samedis dès 12 h, les dimanches et jours fériés.
- Hormis les travaux nécessaires liés à une inhumation, les travaux de construction et de terrassement sont interdits entre le 28.10 et le 2.11 inclus, sauf autorisation expresse de la Bourgmestre ou de son délégué.

Le Collège communal de Dison porte à la connaissance des personnes intéressées qu'il sera procédé au renouvellement :

1. Des concessions temporaires accordées pour 50 ans en 1976. À partir du 1.11.2025

les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes.

Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1.11.2024 au 31.12.2026 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

2. Des concessions temporaires accordées pour 30 ans en 1996. À partir du 1.11.2025

les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes.

Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1.11.2024 au 31.12.2026 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

3. Des concessions temporaires prorogées pour 30 ans en 1996.

À partir du 1.11.2025 les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1.11.2024 au 31.12.2026 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

4. Des concessions temporaires prorogées pour 20 ans en 2006. À partir du 1.11.2025

les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1.11.2024 au 31.12.2026 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

5. Des concessions temporaires prorogées pour 10 ans en 2016. À partir du 1.11.2025 les per-

sonnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1.11.2024 au 31.12.2026 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

6. Des concessions prorogées suite à une inhumation entre 1973 et 1998. À partir du

1.11.2025 les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1.11.2024 au 31.12.2026 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

7. Des tombes du champ commun où sont inhumées les personnes décédées en 2014 et des loges du columbarium champ commun de 2014.

Un délai de trois mois prenant cours le 1.11.2026 est accordé aux personnes intéressées pour faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes.

Dison

Sépulture

Emplacement - Nature
Octroi
Expiration

Concessions temporaires accordées pour 50 ans en 1976

Iserante Henri

1975.19 - caveau
13/02/1976
12/02/2026

Petit Marie

Schoonbroodt Joseph

1976.01 - caveau
13/02/1976
12/02/2026

Delbrassine Edouard

Nettersheim Marie

Delbrassine Jean

1976.02 - pleine terre
12/04/1976
11/04/2026

Fraikin Catherine

Thyrion Paul

1976.03 - caveau
12/04/1976

11/04/2026

Francise Léon

1976.04 - caveau
12/04/1976

11/04/2026

Lejoly Anne-Marie

Benoît Jacques

1976.05 - caveau
12/04/1976

11/04/2026

Fanielle Fernand

Reul / Colienne

1976.06 - pleine terre
12/04/1976

11/04/2026

Wilkin Marcel

Jeanmart Mathilde

1976.07 - caveau
12/04/1976

11/04/2026

Vaessen Hubert

Bonaventure Félice

1976.08 - caveau
11/05/1976

10/05/2026

Benoît Françoise

1976.09 - caveau
11/05/1976

10/05/2026

Famille Piret

1976.10 - caveau

11/05/1976

10/05/2026

Mosbeux

1976.12 - pleine terre

16/09/1976

15/09/2026

Colette Alfred

1976.13 - pleine terre

16/09/1976

15/09/2026

Abot Gustave

Abot Alphonse

1976.14 - caveau

16/09/1976

15/09/2026

Langen

1976.15 - pleine terre

16/09/1976

15/09/2026

Gillet

1976.16 - pleine terre

16/09/1976

15/09/2026

Wienders Sem

Gillis Joséphine

1976.17 - caveau

16/09/1976

15/09/2026

Noblue Donné

Bailly Marie

1976.18 - pleine terre

16/09/1976

15/09/2026

Plaire Denis

Lallemand Augustine

1976.19 - pleine terre

16/09/1976

15/09/2026

Jounen François

1976.20 - pleine terre

3/11/1976

2/11/2026

Bebronne Barthélemi

Ronsonnet Maria

1976.21 - caveau

6/12/1976

5/12/2026

Nizet Lucienne

1976.22 - pleine terre

6/12/1976

5/12/2026

Rossius Marie

1976.23 - pleine terre

6/12/1976

5/12/2026

Lejeune Lambert

Hennen Maria

1976.24 - pleine terre

6/12/1976

5/12/2026

Lintzen Joséphine

1976.25 - pleine terre

6/12/1976

5/12/2026

Rouneau Jean

Haot Marie

1976.26 - pleine terre

6/12/1976

5/12/2026

Humblet Andre

Jacowski Maria

1976.28 - caveau

27/12/1976

26/12/2026

Beaumaikers Marie

Lambert Mary

1976.29 - pleine terre

27/12/1976

26/12/2026

Concessions temporaires accordées pour 30 ans en 1996

Frank Rosa

1995.24 - pleine terre

8/01/1996

7/01/2026

Doutrepoint Marie

1995.25 – pleine terre
11/03/1996
10/03/2026

Greusen René

1995.26 – pleine terre
11/03/1996
10/03/2026

Delclisard Guillaume

1995.27 – pleine terre
11/03/1996
10/03/2026

Derechain Georgette

1996.01 – pleine terre
23/05/1996
22/05/2026

Lejeune René

1996.02 – pleine terre
23/05/1996
22/05/2026

Cavaleri Giuseppe

1996.03 – caveau
23/05/1996
22/05/2026

Dethioux Anna

1996.04 – pleine terre
23/05/1996
22/05/2026

Famille Mazza

1996.06 – caveau

Moonen Andrée

Mordan Joseph
1996.07 – caveau
23/05/1996
22/05/2026

Bebronne Norbert

Bebronne Juliette
1996.08 – caveau
9/09/1996
8/09/2026

Lebot Marcel

1996.09 – caveau
9/09/1996
8/09/2026

Leruth François

1996.10 – pleine terre
9/09/1996
8/09/2026

Renard Eugène

1996.11 – pleine terre
9/09/1996
8/09/2026

Roufosse Nicolas

Bourdouxhe Corentin
1996.12 – pleine terre
9/09/1996
8/09/2026

Chauveheid Marie-José

1996.13 – pleine terre
9/09/1996
8/09/2026

Van Kerkhove Albert

Vanlippevelde Emilia
1996.14,
caveau
9/09/1996
8/09/2026

Michel Louis

Monfort Thérèse
1996.15 – pleine terre

9/09/1996
8/09/2026

Toskas Aggeliki

1996.16 – pleine terre
2/12/1996
1/12/2026

**Concessions
temporaires
prorogées pour
30 ans en 1996**

Noblue Adrien

Humblet Joséphine
1946.00 – pleine terre
5/09/1946
22/05/2026

Tiriau Mélina

1969.24 – pleine terre
11/09/1969
22/05/2026

Lambert Mathieu

1970.47 – pleine terre
28/01/1971
22/05/2026

Degey Albert

Winandy Marie
1971.29 – pleine terre
4/11/1971
3/11/2026

**Concessions
temporaires
prorogées pour
10 ans en 2016**

Fettes Louis

Lambot Louise
1965.39 – pleine terre
2/12/1965
8/09/2026

Vignani Luigi

1971.03 – pleine terre
28/01/1971
28/01/2026

Lejeune Martha

1971.39 – pleine terre
2/12/1971
1/12/2026

Maaschelein

Angèle
Kemmers Michel
1980.33 – pleine terre
4/12/1980
23/09/2026

Willems Pierre

Joris Mariette
1986.03 – caveau
17/03/1986
17/03/2026

Pirenne Roger

Henrotay Jacqueline
1986.05 – pleine terre
17/03/1986
12/01/2026

Mernier Etienne

Pirenne Jeanne
1986.07 – pleine terre
17/03/1986
16/03/2026

Cornet Marie

1986.08 – pleine terre
17/03/1986
16/03/2026

Henrotay Berthe

1986.10 – columbarium
28/04/1986
27/04/2026

Derouaux Léon

Desoroux Jeanne
1986.11 – caveau
28/04/1986
27/04/2026

Derousseaux Jeanne

Kroonen Jean
1986.22 – caveau
17/11/1986
16/11/2026

Auguster Gabrielle

Laoureux Iwan
1986.24 – pleine terre
17/11/1986
16/11/2026

Klein Fernande

1986.29 – pleine terre
26/01/1987
19/12/2026

**Tombes du champ
commun où sont in-
humées les per-
sonnes décédées en
2014 et loges du co-
lumbarium champ
commun de 2014**

Sépulture

Emplacement, octroi

Gouverneur Irma

D04, 16/01/2014

Grignard Claudine

D06, 23/01/2014

Alard Eugène

D07, 17/02/2014

Hubin Jean

D09, 21/02/2014

Falla Guy

D 13, 15/03/2014

Olivier Louise

D28, 22/07/2014

Demal Jean-Luc

D35, 27/08/2014

Brixhe Tony

D50, 18/11/2014

Wick Alberte

D59, 29/12/2014

Neuville André

D01, 3/01/2014

Norga Mariette

D02, 8/01/2014

Bouchat Thierry

D14, 24/03/2014

Schyns Pauline

D31, 5/08/2014

Jacquinet Evelyne

D40, 12/09/2014

Lacroix Madeleine

D43, 4/10/2014

Demez Jean

D44, 10/10/2014

Reul Pierre

D45, 13/10/2014

Dalkenne Suzanne

D46, 13/10/2014

Andrimont**Sépulture**

Emplacement – Nature

Octroi

Expiration

**Concessions
temporaires
accordées pour
30 ans en 1996**

Peutat Emile**Larue Maggy**

1995.20 – caveau

8/01/1996

7/01/2026

Peutat

1995.21 – caveau

8/01/1996

7/01/2026

Catot Olivier**Pollet Gabriel**

1995.23 – caveau

8/01/1996

7/01/2026

Adam Elisabeth

1996.01 – pleine terre

23/05/1996

22/05/2026

Cremer François**Peiffer Clémentine****Cremer Georges**

1996.02 – caveau

23/05/1996

22/05/2026

Gulekers Yvonne

1996.03 – pleine terre

23/05/1996

22/05/2026

Bourseau Pierre**Van Audenhove****Juliette,**

1996.04 – pleine terre

23/05/1996

22/05/2026

Kremer Josette

1996.05 – pleine terre

23/05/1996

22/05/2026

Piters Nelly

1996.06 – caveau

23/05/1996

22/05/2026

Meyer Virginie

1996.08 – caveau

9/09/1996

8/09/2026

Martin Jean

1996.09 – pleine terre

9/09/1996

8/09/1996

Jetteur Barthélemi

1996.10 – pleine terre

2/12/1996

1/12/2026

Poumai Jean**Wiot Louise**

1996.11 – pleine terre

2/12/1996

1/12/2026

Gerkens Marie

1996.13 – pleine terre

2/12/1996

1/12/2026

Beckers Maria

1996.14 – caveau

2/12/1996

1/12/2026

Lambert Joseph

1996.16 – pleine terre

2/12/1996

1/12/2026

Dahmen Lambertine

1996.17 – caveau

2/12/1996

1/12/2026

**Concessions
temporaires
prorogées pour
20 ans en 2006**

Dethier Joseph**Gouvy Mariette**

1976.07 – caveau

16/04/1976

15/12/2026

Gustin Maurice**Noel Catherine**

1976.10 – pleine terre

17/05/1976

16/03/2026

Bodson Pierre**Bodson Pierre (fils)****Bolette Joséphine**

1976.23 – caveau

18/11/1976

14/12/2026

**Concessions
temporaires
prorogées pour
10 ans en 2016**

Bebronne Mathieu**Lenders Catherine**

1933.167 – caveau

27/03/1933

8/01/2026

Houben Henriette

1956.01 – pleine terre

30/01/1956

16/03/2026

Probst Anne-Marie**Theiss Lambert**

1966.07 – pleine terre

21/03/1966

30/03/2026

Mottet Irma**Heynen Jules**

1966.09 – caveau

13/09/1966

12/09/2026

●● lire suite p. 20

POLICE

La tirette

Le principe dit « de la tirette », objet de l'article 12 bis de notre Code de la route, s'applique depuis plus de dix ans en Belgique. Il est en effet inscrit dans la loi depuis mars 2014. Mais en quoi consiste précisément ce principe ?

Vous circulez sur une route à au moins deux bandes de circulation. Le trafic est dense. Votre bande prend fin ou la circulation sur votre bande est interrompue, par des travaux ou par un accident par exemple. L'article du Code de la route stipule que vous devez vous intercaler sur la bande libre adjacente à hauteur du rétrécissement... et non avant celui-ci. Le principe mis en place vise à fluidifier le trafic en utilisant toutes les bandes de circulation disponibles jusqu'au lieu du rétrécissement.

À cet endroit, les conducteurs circulant sur la bande libre (celle qui continue) doivent, chacun à leur tour, céder la priorité au conducteur qui s'intercale. Il s'agit d'un principe de courtoisie qui a pour objectif d'améliorer le partage de la route et d'éviter la formation de bouchons toujours plus importants en amont du rétrécissement. Suite à un rétrécissement, la circulation est fortement ralentie et

j'aperçois, quelques centaines de mètres avant ce rétrécissement, suffisamment d'espace entre deux véhicules. Puis-je déjà m'y intercaler ?

Non. Lorsque la circulation est fortement ralentie, vous êtes obligés de rouler jusqu'à hauteur du rétrécissement et de vous intercaler à cet endroit.

Notez par ailleurs que les panneaux évoquant le principe de la tirette ne constituent qu'un rappel de la loi. Même en l'absence de ces panneaux, le principe de la tirette reste obligatoire si les circonstances correspondant à l'article 12 bis du Code de la route sont présentes.

Pas d'embouteillage, pas de tirette !

En cas de trafic fluide, le principe de la tirette ne s'applique pas. On respecte alors les règles générales et la signalisation en place.

En cas d'infraction

Toute personne qui n'applique pas le principe de la tirette dans



Connaissez-vous ce panneau ?

les conditions requises commet une infraction du 1^{er} degré et risque une amende de 58 euros. L'Agence wallonne pour la sécurité routière a relevé qu'un Wallon sur 5 ne connaît pas encore ce principe et ses règles d'application. Après lecture de cet article, il n'a maintenant plus de secret pour vous.

1^{er} Commissaire Chantal Simon
Cheffe de la MP de Dison

ÉVÈNEMENT

Manifestation nationale du Relais Sacré

Dimanche 10.11.2024

- 15 h 40 : réception du flambeau pl. Jean Roggeman, puis pl. Communale à Andrimont (15 h 55)

Lundi 11.11.2024

- 9 h 30 : messe à l'église Saint Fiacre
- 10 h 15 : dépôts de fleurs simultanés aux deux Monuments US (Saint Fiacre) avec sonnerie aux champs
- 10 h 30 : déplacement en car vers le cimetière de Dison
- 10 h 45 : dépôts de fleurs avec sonneries aux deux Monuments aux morts
- 11 h : déplacement en car vers le cimetière d'Andrimont
- 11 h 15 : dépôt de fleurs à la pelouse d'honneur du cimetière d'Andrimont avec sonnerie aux champs
- 11 h 30 : dépôt de fleurs aux Monuments aux morts place Communale suivi de l'appel aux morts
- 11 h 45 : déplacement en car vers la place Jean Roggeman
- 12 h : dépôt de fleurs aux deux Monuments aux morts place Jean Roggeman avec sonnerie aux champs suivi de l'appel aux morts
- 12 h 30 : retour en car vers l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy pour le verre de l'amitié. ●

●●●

Gilsoul Jean

Beckers Marie

1966.12 - pleine terre

13/09/1966

12/09/2026

Debye Antoine

Blavier Germaine

1976.11 - pleine terre

15/12/1976

20/11/2026

Defawe

Olivier

Hans Amélie

1976.16 - pleine terre

15/12/1976

14/12/2026

Wansart Sylvie

Denne Henri

1976.20 - caveau

15/12/1976

14/12/2026

Delrez Hubert

1986.08 - caveau

17/11/1986

16/11/2026

Dodremont Jeanne

1986.09

Columbarium

17/11/1986

16/11/2026

Tombes du champ commun où sont inhumées les personnes décédées en 2014 et loges du columbarium champ commun de 2014

Sépulture

Emplacement, octroi

Aneuse Marie

A07, 21/02/2014

Heinrich Gisèle

A15, 23/04/2014

Servais Gustave

A22, 5/06/2014

Steinbusch Maria

A24, 5/06/2014

Meurice Elisabeth

A26, 5/06/2014

Adam René

A31, 4/07/2014

Vanobbergh Christian

A35, 30/07/2014

Krakauskas Antonas

A42,1 2/09/2014

Letiexhe Vincent

A49, 16/10/2014

Marchese Santo

A02, 4/01/2014

Thoumsin Alain

A08, 21/02/2014

Coumont Philippe

A19, 31/05/2014

Delaive Emile

A29, 27/06/2014

Bocklandt Yvonne

A30, 2/07/2014

Register Madeleine

A37, 20/08/2014

Snackers Danielle

A45, 4/10/2014

Dechamps Marie-Louise

A46, 6/10/2014

Somja Marguerite

A51, 8/11/2014

Georges Daniel

A55, 8/12/2014

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

On répare, on coiffe, on récolte !

Repair Café cherche bénévoles réparateurs

Toutes les compétences sont les bienvenues ! Vous avez quelques connaissances en matière de réparation ? Ou vous seriez curieux d'en développer de nouvelles ? Dénicher la panne ou donner une nouvelle vie aux objets est une passion pour vous ? Le Repair Café de Dison est à la recherche de réparateurs bénévoles pour les secteurs couture, électro, électro-technique, informatique, vélo... Un Repair Café, c'est un lieu où des objets divers sont réparés grâce à l'intervention bénévole de réparateurs. Réparer plutôt que jeter, c'est ainsi permettre de prolonger l'utilisation de nos objets du quotidien. Intéressés ou curieux ? N'hésitez

pas à nous contacter !

- Matériel de réparations et outils à disposition
- Aucune obligation de résultat
- Ambiance conviviale
- Travail d'équipe et échanges de savoirs
- L'implication reste volontaire et libre en fonction du temps de chacun
- Cadre sécurisé garanti par le Plan de Cohésion sociale
- Organisation plusieurs mercredis et samedis par an, de 14 h à 16 h, rue Léopold 36 à Dison

Coiffeur social

Dans le cadre de sa mission « insertion socioprofessionnelle », le PCS organise un « Coiffeur social » pour toute personne en recherche d'emploi habitant

la commune.

Le but est de donner à la population disonaise concernée par l'insertion socioprofessionnelle l'opportunité de se faire couper les cheveux à un prix démocratique (3,50 €).

Où ? À l'Espace Solid'R rue Léopold, 36 ou rue de la Limite 9 à 4820 Dison.

Les coiffures sont réalisées par les élèves de 6^e année de la section coiffure de l'IPES Verviers, accompagnés de leur professeur. Inscription obligatoire auprès du PCS au 087 46 99 84.

Les inscriptions ne commencent qu'une fois la session précédente terminée, participation 1 fois sur 2 maximum (à partir de 18 ans, coupe obligatoire, priorité aux demandeurs d'emploi disonais).

Appel à la solidarité : grande récolte de jouets

Chaque année depuis 2010, le PCS de la commune de Dison distribue des jouets aux enfants disonais « moins favorisés ». Afin de pouvoir disposer d'assez de jouets pour contenter tous les enfants, nous avons besoin de vous et de vos dons ! Les jouets récoltés seront nettoyés et redistribués aux enfants avec l'aide de bénévoles. Vous pouvez prendre rendez-vous pour venir déposer vos jouets à l'Espace Solid'R, rue Léopold, 36 à Dison. •

Contact :

Plan de cohésion sociale
Rue Léopold 36 - 4820 Dison
087 46 99 84

☎ disonpcs

pcsdison@skynet.be

CONFÉRENCE

La maltraitance des aînés, parlons-en !



Par Virginie Leblois
Quand : jeudi 12.12.2024 de 14 h à 16 h 30
Où : Salle Cockerill sur le site du Tremplin
Accès PMR - Gratuit
Sur inscription auprès de Monsieur Lejeune, Président du CCCA au 0455 12 42 18
Une initiative du Conseil communal consultatif des aînés et de la Commune de Dison

État civil

Naissances

Zoé, chez Sebastiano Greco et Carmen Tine, née le 26.08.24
Darwin, chez Alexandre Deguelle et Adjo Ahoutou, né le 29.08.24
Efnan, chez Ozgur Ocak et Anis Kottas, née le 30.08.24
Iliyaz, chez Nihad Adzovic et Ajla Adzovic, né le 2.09.24
Jade, chez Paulo Da Costa Dias et Mélissa David, née le 5.09.24
Linessa, chez Leonard Feratj et Océane Di Talia, née le 9.09.24
Charly, Kévin Boeckmans et Paulette Claessens, né le 11.09.24
Giorgia, chez Johan Di Crescenzo et Sarah Zuccaro, le 11.09.24
Elian, chez Marc Dechamps et Marie Tchatie Mongoue, né le 11.09.24
Hannah, chez Ibrahim Bounana et Erromaissae Akdim, née le 13.09.24
Elyna, chez Maude Leunen, née le 15.09.24
Nevahacer, chez Imran Cakir et Busra Ozen, née le 17.09.24
Eren, chez Maverick Stembert

et Alexia Lespire, né le 17.09.24
Noor, chez Altan Keles et Khadija Fakhakh, née le 21.09.24
Malya, chez Jérôme Van Renterghem et Carolane Pesser, née le 22.09.24
Sofia, chez Clément Dethier et Barbara Hollosi, née le 30.09.24
Malik, chez Khalid Quasem et Faouzia Boukarabila, né le 1.10.24

Mariage

Le 14.09.24, Kevin Ngoy Kapinzu et Landa Abi Ndimbanyi
Le 14.09.24, Vincent Pirard et Natacha Dinon
Le 14.09.24, Khaled Nalbou et Inès Frere
Le 21.09.24, Fabrice Jacob et Rachel Seel
Le 21.09.24, Gégory Romano et Elise Jacquemin
Le 28.09.24, Bernard Palm et Christelle Akkermans
Le 5.10.24, Cyril Lintzen et Sandrine Lejeune
Le 5.10.24, Adriano Zambuto et Mänael Rodriguez Alvarez

Décès

Laïla Moukrime, épouse Rachid Haymane, 58 ans,

décédée le 6.09.24
Iwan Mileur, 93 ans, décédé le 8.09.24
Joseph Blochousse, 85 ans, décédé le 8.09.24
Joseph Loslever, 72 ans, décédé le 9.09.24
Colette Ruwet, veuve Louis Feuillat, 76 ans, décédée le 14.09.24
Arthur Monville, 89 ans, décédé le 14.09.24
Aldo Guarasio, 66 ans, décédé le 16.09.24
Renée Poumay, 80 ans, décédée le 20.09.24
Marc Quertemont, 80 ans, écéde le 21.09.24
Philippe Hendrick, 72 ans, décédé le 23.09.24
Khadija Ghazal, épouse El Houcine Belhaj, 67 ans, décédée le 26.09.24
Thérèse Marechal, 85 ans, décédée le 27.09.24
Suzanne Puissant, veuve Armand Pyr, 86 ans, décédée le 27.09.24
Hélène Nelissen, 60 ans, décédée le 29.09.24
René Petit, 79 ans, décédé le 30.09.24

**WORKSHOP
LES ATELIERS
CEC**

Sa 16.11.24
13 h 45 > 17 h
**CENTRE CULTUREL
DE DISON** Salle du Rez
Rue des Écoles 2

Inscriptions
www.ccdison.be
087 33 41 81
lesateliers@ccdison.be
Dès 16 ans
Sans prérequis
10 € / 9 € * / 1,25 € (Art.27)
* membre Les Ateliers

CHORALE: CHANTS DU MONDE

**Une après-midi
pour chanter en groupe
dans toutes les langues**

**AVEC MARIE ZINNEN
(POLLY FUNNY)**

